

Pautas para la presentación de la Propuesta de Políticas y Líneas de Acción (PLA)

El *PLA* es un informe original, presentado de modo sucinto, realizado a partir de la reflexión y los resultados del tema desarrollado en el transcurso de la investigación.

El objetivo del informe es enunciar los núcleos problemáticos y los conflictos sociales estudiados; los actores públicos y no estatales involucrados especificando sus posiciones, funcionamiento, tensiones y relaciones. El segundo aspecto se centra en proponer políticas públicas y/o medidas para la acción dirigidas a los partidos políticos, movimientos y organizaciones sociales, considerando sus diferentes dimensiones y contextos sectoriales y territoriales.

Con este perfil de informes CLACSO intenta ampliar la difusión de las investigaciones producidas por los/as académicos/as de América Latina y el Caribe, en el ámbito del pensamiento social y la acción política. Además, tiene la finalidad de transferir conceptos e instrumentos que contribuyan a repensar y abordar políticas públicas y acciones específicas, en diferentes campos del mundo de las relaciones y prácticas políticas.

Particularmente, se busca que estos informes incluyan proposiciones que favorezcan el diseño y aplicación de líneas de acción específicas, contemplando la identificación de actores e instituciones involucrados y/o el establecimiento de los escenarios contextuales que permiten el logro de los objetivos y resultados esperados.

El informe debe ser transmitido en un lenguaje claro, conciso y amigable, en lo posible sin citar autores ni otros trabajos, orientado a que su lectura resulte fácilmente comprensible para un conjunto de lectores diversos, amplio con distinta formación: investigadores, políticos, funcionarios, militantes y público en general. El PLA debe ser un texto autocontenido y NO debe remitir al informe o ensayos elaborado por el/a autor/a ni ser un resumen de dicho trabajo. Se sugiere NO anexar bibliografía.

Con la intención de facilitar la exposición y el acceso a su línea argumentativa, el *PLA* debe dividirse en tres partes. El documento debe ser completado dentro de esta misma plantilla. Se solicita mantener la estructura y no modificar los subtítulos.

Políticas y líneas de acción [PLA]

Nombre del/la autor/a: Marie Daphnay ANTOINE	Correo electrónico: daphantoine@gmail.com
Institución: Centre de Recherche et de Formation Economique et Social pour le Développement (CRESFED), Haïti	Fecha de entrega: 01 Mars 2016
Indicar un título breve y directo para el del documento. Máximo: 75 caracteres con espacios	
La privatisation de l'éducation primaire, forme de reproduction des inégalités sociales en Haïti	
Resumen de los datos biográficos más relevantes del/la autor/a. Máximo: 150 caracteres con espacios	
Licenciée en Droit et titulaire d'une Maîtrise en Droit Public. Ses thèmes d'intérêt tournent autour de la réforme de l'État et de la Nouvelle Gestion Publique.	
CINCO PALABRAS CLAVE	3. PRIVATISATION

1. EDUCATION	4. INEGALITES
2. POLITIQUES PUBLIQUES	5. PAUVRETE
<p>1. PRESENTACIÓN Introducir los temas, problemas y escenarios estudiados, determinado los actores involucrados. Extensión: media página</p> <p>La présente étude veut analyser comment les politiques éducatives appliquées ces cinq dernières années sous le règne du Président Martelly ont renforcé les mécanismes par lesquelles la privatisation de l'éducation primaire reproduit les inégalités sociales en Haïti. L'État Haïtien, jusqu'à nos jours, n'arrive pas encore à mettre sur pied une école primaire inclusive, juste et équitable au profit de tous les enfants haïtiens sans aucune discrimination liée à l'origine socio-économique ou la classe sociale de l'enfant, sa couleur de peau ou encore la zone géographique (rural/urbain) dont il provient. Or nous ne pouvons prétendre bâtir une nouvelle Haïti, si nous ne parvenons pas à mettre fin aux contradictions du système scolaire qui l'ont transformé en un mécanisme de reproduction des relations sociales.</p> <p>Aujourd'hui, alors que la Constitution Haïtienne reconnaît le droit à une éducation primaire gratuite à tous les enfants, environ 60 % des enfants réussissent à compléter le cycle primaire. Ce qui veut dire qu'environ 40% d'enfants sont exclus du système : un constat qui rend compte de la violation du droit à l'éducation, qui est un droit fondamental, de milliers d'enfants.</p>	
<p>2. ANÁLISIS POLÍTICO Realizar un breve análisis político o reflexión en relación con el objeto de estudio. Extensión: media página</p> <p>La trajectoire du système scolaire haïtien est étroitement liée à celle de la lutte des classes en Haïti dès l'obtention de notre indépendance. L'éducation étant considérée par la nouvelle élite qui s'est substituée aux anciens colons blancs comme une arme pouvant donner aux masses populaires l'accès aux portes du pouvoir, elle a toujours été refusée aux classes défavorisées. Aussi, l'éducation de qualité, dès les premières bases notre formation en tant qu'Etat, était projetée comme l'apanage des classes dirigeantes. Ceci explique qu'au fil de notre histoire, la promotion d'une éducation de qualité accessible à tous n'a jamais suffisamment constitué une priorité pour nos gouvernants. Cette démission de l'Etat dans le secteur éducatif a favorisé l'expansion du secteur privé pour pouvoir faire face à la demande sociale d'éducation. Et au bout du compte, nous nous retrouvons avec un système scolaire qui reflète les contradictions et les divisions sociale qui gangrènent notre société : d'un côté, il s'est formé un réseau d'écoles élitistes destinées spécifiquement à la classe bourgeoise et de l'autre, il y eut une prolifération d'écoles de mauvaise qualité destinée aux petites bourses. Ce constat est d'autant plus paradoxal que la constitution haïtienne instaure le caractère gratuit et obligatoire de l'éducation primaire.</p> <p>Il s'avère que ce sont seulement les parents qui ont suffisamment de moyens qui peuvent payer une éducation primaire à leurs enfants. Ceux qui sont plus démunis sont obligés de consentir d'énormes sacrifices pour assurer à leurs enfants une éducation relativement de bonne qualité et quand ils n'ont pas le choix, ils doivent se contenter de les envoyer dans une « école- borlette » ou les laisser à la maison. Ce droit à une éducation primaire de qualité se trouve fragilisé par ce système excluant et inégalitaire. Il relève du devoir de l'État de réunir les conditions nécessaires pour que tous les enfants puissent jouir de ce droit.</p> <p>Il est temps qu'on investisse dans le développement humain en Haïti: investir dans l'humain c'est investir dans le développement durable et dans la refondation de la société haïtienne. Une école primaire haïtienne de qualité accessible à tous c'est le chemin vers la formation de citoyens responsables et conscients du rôle qu'ils auront à jouer dans la construction de l'Haïti de demain.</p>	

3. PROPUESTAS

Conjunto de sugerencias y proposiciones en términos de políticas públicas y/o acciones orientadas a los movimientos sociales. En dos perspectivas temporales: de corte inmediato y de largo plazo o estructurales.

Extensión: una página

1. Sur le long terme l'État Haïtien doit parvenir à une dé-privatisation du système scolaire primaire afin que le droit à une éducation primaire gratuite et de qualité soit garanti à tous. Pour ce faire, l'État doit, d'une part, augmenter progressivement l'offre scolaire publique au niveau primaire. L'idée est de construire un certain nombre d'écoles publiques chaque année qui peuvent rivaliser en termes de qualité avec les grandes écoles privées de la place. Le ratio par année peut être modeste car l'important, sur ce point n'est pas tant l'aspect quantitatif mais plutôt l'aspect qualitatif. Et de ce fait, l'État doit, d'autre part, renforcer auparavant les écoles publiques existantes afin qu'elles deviennent également des écoles de grande qualité. Si on suit cette stratégie, sur le long terme on aura un système scolaire avec une part publique conséquente et de qualité.
2. L'État doit, sur la même lancée, améliorer la carte scolaire au niveau géographique. Dans ce but, l'État doit prioriser les zones n'ayant pas ou peu d'accès aux services éducatifs comme les zones rurales et les provinces dans le cadre de la construction des écoles publiques.
3. Pour améliorer la qualité de l'enseignement l'État doit également renforcer les capacités des enseignants à travers un plan de formation initiale et continue. L'État doit s'assurer que les professeurs du système disposent des compétences nécessaires pour dispenser une éducation de qualité. Il faut également valoriser les professeurs pour augmenter leur motivation à travers une rémunération adéquate et suffisante et la mise en place de structures de progression de carrière en fonction des performances pouvant permettre d'attirer et de retenir les meilleurs.
4. En vue de mettre fin à l'école primaire à deux vitesses, l'État doit renforcer son leadership et sa gestion du secteur éducatif. La plupart des écoles privées de notre système ne sont pas accréditées par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle et sont de faible qualité. L'État doit parvenir à recenser toutes les écoles privées de notre système pour les évaluer afin de savoir lesquelles sont de qualité, lesquelles ont besoin d'être renforcées ou lesquelles doivent être éliminées parce qu'elles ne peuvent répondre aux exigences d'une éducation digne de ce nom.
5. L'État doit également appuyer la scolarisation des enfants et lutter contre l'abandon scolaire à travers la généralisation des programmes de cantine scolaire et de santé à travers les écoles. Cela permettrait, d'une part, de soulager les charges des foyers vulnérables et, d'autre part, d'améliorer les conditions d'apprentissage des enfants.
6. L'État doit également arriver à mobiliser tous les acteurs sociaux autour de la problématique de la réforme du système scolaire. Il importe de créer un espace de dialogue et d'échanges pouvant aboutir à l'élaboration de solutions innovantes pour améliorer l'école. Aucune politique éducative ne pourra toucher sa cible si elle n'a l'appui des différents acteurs sociaux.

**Consejo Latinoamericano
de Ciencias Sociales**



**Conselho Latino-americano
de Ciências Sociais**

